Défense de la Patrie - Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen 1791.

Numéro d'inventaire : 2010.05979.2
Auteur(s) : Charles Clérice
Georges Dascher
A. Poignet
Type de document : couverture de cahier
Éditeur : Auguste-Godchaux (Veuve) (133 boulevard de Charonne, Paris Paris)
Imprimeur : Auguste-Godchaux (Veuve)
Collection : Collection Godchaux - Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen 1791
Inscriptions :
• nom d'illustrateur inscrit : Clérice (Charles)
Description : Papier épais beige avec sur le plat supérieur une chromolithographie dans un cadre ornementé en couleurs (palmes) + texte imprimé. Page 4 : texte imprimé en noir (reproduction d'une page de manuel) + une gravure en n&b.
Mesures : hauteur : 225 mm ; largeur : 175 mm
Notes : - Recto: La gravure (signée Clérice) représente des soldats français en manoeuvre le long d'une route + texte de l'article 12 de la DDHC - Verso: reproduction d'une page de = "Le livre unique de morale et d'instruction civique" par Poignet et Bernat, Paris, P. Auguste-Godchaux, 1898. [voir MNE = 3.6.10/ 1994. 0979 ou 1977. 04903] - "20e leçon : Devoirs envers la Patrie / Le service militaire", avec une gravure en N&B (signée Dascher) représentant "le dévouement du soldat" (une charge de cavalerie en 1870).
Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers
Formation de la conscience nationale et patriotique
Filière : Élémentaire
Niveau : Élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 2
Mention d'illustration
ill.
ill. en coul.

Cahier d.....Appartenant à.....
1791
DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN
DÉFENSE DE LA PATRIE
HOTEL DU SOLEIL D'OR
ART. 12. — La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée pour le bonheur de tous; et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.
CH. CLÉRICE